

R044/2023/

OBJECTIFS :

Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Obtenir le renouvellement du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

PUBLIC : Chef d'exploitation ou salarié agricole **PRÉ-REQUIS :** Etre déjà titulaire d'une carte en cours de validité INRS
« Sauveteur Secourisme du Travail » **MODALITÉS D'ÉVALUATION :** Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

1 jour (7 heures)

Schiltigheim :

- 8 décembre 2023
- 26 janvier 2024 ou
- 16 février 2024

Sainte-Croix-en-Plaine :

- 23 janvier 2024
- 22 février 2024 ou
- 11 mars 2024

9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Repas : restaurant d'entreprise
(à la charge du participant)

Intervenants :

Jérôme HOOG, formateur habilité en sauveteur secouriste du travail SOFORIS
ou Arnaud CADELLI, expert en prévention sécurité FESIP

Coût de la formation : 200 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **40 €**
(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **50 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ociat (ex-FAFSEA) : **150 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **200 €**

Eligible :

Votre entreprise est adhérente à Mes Services Agricoles, profitez de la gratuité d'une formation par abonnement tous les 3 ans (uniquement chef/associé/collaborateur exploitant à jour des cotisations MSA

Co-financement :



Contenu :

- ◆ Analyse des retours d'expérience et des interventions déjà réalisées
- ◆ Rappel des procédures d'alerte et de secours
- ◆ Intervenir face à une situation d'accident du travail
- ◆ Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Méthodes pédagogiques :

Analyse intuitive, échange de pratiques, consolidation experte

Evaluation : Evaluation continue par des exercices de mise en situation

Validation : Certificat SST valable maximum 24 mois

JE M'INSCRIS :



Sauveteur Secourisme du Travail (SST)



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Réfèrent handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) ou Isabelle LEITZ (03 88 19 17 17)

Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 – Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>